

DEC133329DR06

Décision portant nomination de M. Arnaud Bianchi aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte de recherche n°7365 intitulée Ingénierie Moléculaire et Physiopathologie Articulaires

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC122886DGDS portant création de l'unité mixte n°7365 intitulée Ingénierie Moléculaire et Physiopathologie Articulaires et nommant M. Jean-Yves Jouzeau en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 01/10/13 ;

Considérant que M. Arnaud Bianchi a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par le CNRS du 04 au 06 avril 2006 et du 16 au 18 mai 2006,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Arnaud Bianchi, IR1, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°7365 intitulée Ingénierie Moléculaire et Physiopathologie Articulaires, à compter du 01/10/13.

M. Arnaud Bianchi exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Arnaud Bianchi est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 01/10/13.

Le directeur de l'unité
Jean-Yves Jouzeau

Visa du délégué régional du CNRS
Philippe Piéri

Visa du président de l'Université de Lorraine
Pierre Mutzenhardt